



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens.

La cérémonie publique des vœux 2021 ayant été supprimée à cause de la pandémie, c'est par ce courrier que je m'adresse à vous.

A l'aube de cette nouvelle année qui débute avec la perspective d'une crise sanitaire qui s'éternise, un sentiment de lassitude, doublé d'une intention de responsabilité envers les mesures imposées pour lutter contre cette pandémie, s'installe.

Gageons que la mise en œuvre de la campagne de vaccination qui va débiter sera de nature à enrayer la progression de ce virus.

La vie de notre commune, durement impactée en 2020, sera elle aussi conditionnée à l'évolution de la Covid-19.

Notre souhait est de reprendre une activité normale le plus rapidement, et de pouvoir reconstruire le contact présentiel nécessaire à une convivialité importante pour notre population.

Nous nous engageons à continuer de faire le maximum pour apporter notre aide à vous tous et défendre vos intérêts.

Je tiens tout d'abord à adresser mes plus vifs remerciements à mes collègues élus et à l'ensemble du personnel communal pour leur implication sans faille dans cette période de crise sanitaire.

Je leur apporte ma plus grande reconnaissance.

Tournons la page de cette année difficile et regardons l'avenir.

Bienvenue à 2021, une année d'espérance et de gaieté ! En ce début d'année partageons de Grands Espoirs et ouvrons nos cœurs.

Que vous dire sur 2020 :

- Travaux de la place de la Mairie, impactés par la pandémie, résultat 8 mois de retard.
- Rénovation de chaussées.
- Rénovation de l'éclairage de la salle des sports et des écoles par LED et système d'économie par gradation.
- Mise aux normes d'un chemin d'accessibilité, d'évacuation et traitement paysager à l'école Jules-Verne.
- Installation de barrières aux abords de l'école G.-Hernu.

2021 verra :

- La création de l'aire de jeux rue Bourdaloue.
- La continuité des travaux de la rue Gabriel-Péri, au deuxième semestre.

Je tiens à vous souhaiter une année 2021 la meilleure possible dans un contexte aussi incertain, et une bonne santé, ainsi qu'à vos proches.



Éleu, une petite commune dont la voix porte haut



Les diverses péripéties liées à la gestion quelque peu chaotique de la crise sanitaire ont fait traîner un peu en longueur la séquence des élections municipales puisqu'après un premier tour le 15 mars 2020, qui a vu l'élection de la seule liste en présence à Eleu, il aura fallu attendre le second tour du 28 juin pour installer les conseils municipaux. Ce n'est donc qu'après cette première phase qu'ont pu à leur tour s'installer les organismes supra communaux au premier rang desquels se trouve la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin. La CALL, comme on la dénomme le plus souvent, est un EPCI regroupant 36 communes et quelques 250 000 habitants du bassin minier. Elle est l'une des plus importantes de France, 44 départements français ayant moins de population que notre Communauté d'Agglomération. Vous avez désigné pour nous y siéger notre premier adjoint, Alain BAVAY, Mireille DECQ deuxième adjointe étant sa suppléante. Le seul représentant de la commune y tient une place de choix puisque, parmi les 91 titulaires, il est devenu le deuxième vice-président de Sylvain ROBERT et président du groupe majoritaire. Il continuera à exercer la délégation de la cohésion sociale dans laquelle il s'investit depuis de nombreuses années.

Cet exercice réalisé, il fallait également désigner des représentants dans un certain nombre d'organisme supra communautaires dont le Pôle Métropolitain de l'Artois. Le Syndicat Mixte Ouvert du Pôle Métropolitain de l'Artois né en 2016 regroupe 3 communautés d'agglomération : Lens-Liévin (CALL), Hénin-Carvin (CAHC), Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) et associe le Département du Pas de Calais. L'objectif du PMA est de faire converger l'action de ses membres dans les domaines de l'aménagement urbain et paysager, l'innovation et la formation, le développement social et culturel et enfin développement économique. L'ambition du PMA est de répondre aux exigences de la « 3e révolution industrielle ».

Réunis en comité syndical le 25 septembre, à l'unanimité, les délégués des agglos et du département ont décidé d'en confier la présidence à notre représentant, qui deviendra également le trésorier de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (l'AULA) quelques semaines plus tard.

On le voit, nos 3000 âmes qui ne représentent que peu de chose à l'échelle des 600 000 habitants du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) ont trouvé en notre premier adjoint un porte-parole qui saura faire valoir nos intérêts au plus haut niveau.

Un nouveau préau pour l'école Jules-Fassiaux

Le premier ministre a présenté le 3 septembre dernier le dispositif « France Relance », réponse économique sans précédent, à la hauteur de la crise sanitaire que traverse notre pays. Les moyens déployés au niveau national permettront d'accélérer la transition écologique, la compétitivité économique et de favoriser la cohésion sociale.

Une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a ainsi été renforcée par le gouvernement. Elle permet d'accompagner financièrement les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant signé un contrat avec l'Etat.

Une dotation exceptionnelle de 38.135 euros sera donc perçue par la commune pour la réfection du préau de l'école Jules-Fassiaux.

Un appel d'offre pour l'installation de panneaux photovoltaïques sera prochainement lancé. La pose de ces panneaux concerne le préau et la toiture de l'école Hélène-Boucher.



Jean-François Raffy, sous-préfet de Lens, est venu visiter le chantier accompagné du maire Bernard Pruneau, du directeur des services techniques et du directeur de l'école Jules-Fassiaux.

Une nouvelle aire de jeu rue Bourdaloue



Prochamment débuteront des travaux à l'angle des rues de l'Oiselet et Bourdaloue.

Le terrain acquis par la municipalité en fin d'année 2020 sera aménagé en aire de jeux pour enfants de 2 à 12 ans.

Un traitement paysager permettra l'embellissement du cadre de vie des riverains. Cet espace de jeux permettra aussi la création de places de parking.

La fin des travaux est normalement prévue fin mars.

Vacances d'hiver 2021

Centre de loisirs d'Éleu-dit-Leauwette

Le Centre de loisirs sans hébergement fonctionnera du lundi 22 février 2021 au vendredi 5 mars 2021.

Les inscriptions se feront en mairie à partir du lundi 1er février 2021 au vendredi 12 février 2021 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Sauf le vendredi 12 février 2021 les inscriptions se termineront à 12 h.